

SÉANCE DU MERCREDI 26 MAI 2021

à la Halle des Expositions à Delémont

Présidence : Katia Lehmann (PS), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (PDC), Géraldine Beuchat (PCSI), Patrick Chapuis (PCSI), Vincent Eschmann (PDC), Pauline Godat (VERTS), Quentin Haas (PCSI), Baptiste Laville (VERTS), Philippe Rottet (UDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Alain Schweingruber (PLR) et Audrey Voutat (VERTS).

Suppléants : Florence Boesch (PDC), Suzanne Maitre (PCSI), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Anne-Lise Chapatte (PDC), Hanno Schmid (VERTS), Thomas Schaffter (PCSI), Christelle Baconat (VERTS), Francine Stettler (UDC), Tania Schindelholz (CS-POP), Stéphane Brosy (PLR) et Raphaël Breuleux (VERTS).

(La séance est ouverte à 13.45 heures en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

Département des finances (suite)**17. Motion no 1355**

**Pour une Constitution plus ambitieuse.
Thomas Schaffter (PCSI)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1355 est rejetée par 30 voix contre 29.

18. Modification de la loi sur les émoluments (deuxième lecture)

Article 18a, alinéa 2, lettre b

Texte adopté en première lecture :

des personnes morales poursuivant des buts idéaux qui sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice (art. 76a LI) et qui ne sont pas imposées sur leur capital.

Proposition de Vincent Hennin (PCSI) :

des personnes morales poursuivant des buts idéaux qui sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice (art. 76a LI).

Au vote, la proposition de Vincent Hennin (PCSI) est rejetée par 46 voix contre 12.

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 voix contre 1.

19. Arrêté relatif au traitement de l'initiative populaire «Halte aux ponctions excessives de l'Etat à l'encontre des sociétés jurassiennes»

L'entrée en matière n'est pas combattue
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 51 voix contre 2.

**20. Question écrite no 3373
Pompiers 2020 : groupe de travail ?
Alain Koller (UDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'environnement

**21. Motion no 1357
Un manuel pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes.
Pauline Queloz (Indépendante) et consorts**

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, sans débat, la motion no 1357 est acceptée par 52 députés.

**22. Interpellation no 956
Identité électronique – quel choix pour le canton du Jura ?
Hanno Schmid (VERTS)**

Développement par l'auteur.
L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.
Loïc Dobler (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**23. Question écrite no 3363
Sécuriser la forêt.
Baptiste Laville (VERTS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

24. Arrêté octroyant un crédit d'engagement au Service des infrastructures destiné à financer l'alésage du tunnel de La Roche à Sceut

L'entrée en matière est acceptée par 38 voix contre 21.

Article premier

Gouvernement et majorité de la commission :

Un crédit d'engagement de 830'000 francs est octroyé au Service des infrastructures.

Minorité de la commission :

Un crédit d'engagement de 700'000 francs est octroyé au Service des infrastructures.

La minorité retire sa proposition ; la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est dès lors acceptée sans discussion.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 37 voix contre 22.

25. Interpellation no 965

**Projet de géothermie profonde : où en sommes-nous ?
Emilie Moreau (Vert'libéral)**

Développement par l'auteure.

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

26. Interpellation no 967

**Stratégie 2021-2024 de La Poste : quelle action gouvernementale ?
Raphaël Ciocchi (PS)**

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

27. Question écrite no 3371

**Contrôle de conditions de protection des eaux de surface lors de l'utilisation de produits phytosanitaires.
Claude Schlüchter (PS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

29. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire visant à atténuer les conséquences financières de la crise du COVID-19 dans les institutions de santé remplissant une mission d'intérêt public

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article premier

Gouvernement et commission :

Un crédit supplémentaire de 9 millions de francs est octroyé au Service de la santé publique.

Cette proposition est acceptée tacitement.

Article 3a

Commission :

Seules peuvent bénéficier d'une participation de l'Etat, les institutions qui :

- sont signataires d'une convention collective de travail, ou à défaut respectent les usages dans la région ;
- respectent la législation sur l'égalité entre femmes et hommes.

Cette proposition est acceptée sans discussion.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 58 députés.

30. Interpellation no 963

**Vaccinons juste et bien !
Josiane Sudan (PDC)**

Développement par l'auteure.

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

31. Interpellation no 966
Quid d'une garde médicale 24h/24 dans chaque district ?
Yves Gigon (UDC)

Développement par l'auteur.
L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

32. Interpellation no 968
Passeport vaccinal : quel positionnement de l'Etat ?
Pierre-André Comte (PS)

Développement par l'auteur.
L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

33. Question écrite no 3369
Offres de formation chômage : diversifions ?
Quentin Haas (PCSI)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

La séance est levée à 17.35 heures.

Delémont, le 27 mai 2021

La présidente :
Katia Lehmann



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître



Annexes : - Motions nos 1373 à 1381
- Postulats nos 436 à 438
- Interpellations nos 969 à 971
- Questions écrites nos 3388 à 3398